COMMUNIQUE DE PRESSE
Information réglementée
Bruxelles, le 29 juillet 2016

FUSION PAR ABSORPTION D'ARSEUS 2012 PAR CANDELA INVEST

L'assemblée générale de CANDELA INVEST a voté ce jour le transfert, par suite de dissolution sans liquidation, de l'intégralité du patrimoine d'ARSEUS 2012, activement et passivement, à CANDELA INVEST. Ce transfert est assimilé à une fusion par absorption, conformément à l'article 676 1° du Code des Sociétés.

Ce transfert s'est effectué sur la base de la situation active et passive d'ARSEUS 2012 au 30 juin 2016. La fusion a pris effet du point de vue comptable et fiscal le 1e juillet 2016 à zéro heure, toutes les opérations effectuées à partir 1e juillet 2016 seize à zéro heure étant considérées du point de vue comptable et fiscal comme accomplies par CANDELA INVEST.

Eu égard au fait qu'ARSEUS 2012 était détenue à 100% par CANDELA INVEST, il n'a pas été procédé à la création ou à l'attribution d'actions CANDELA INVEST en contrepartie du transfert du patrimoine d'ARSEUS 2012.

A propos de CANDELA INVEST

www.candelainvest.com

CANDELA INVEST est une société holding ayant pour objet la détention et la gestion active de participations Small caps principalement non cotées et avec un historique de rentabilité.

Contact

Madame Nadia DE WACHTER: nadia.dewachter@wca-sanv.com